



AVULLY
COMMUNE
DU CANTON
DE GENÈVE

L'ÉCHO D'AVULLY

Bulletin communal d'information
N° 70 - Mars 2017

Séances des Conseils municipaux de novembre 2016 & janvier 2017

Le Conseil municipal:

- a demandé que le chantier de la création du collecteur au chemin du Martinet, entraînant sa fermeture, soit mené de manière plus diligente. La commune a ainsi écrit au maître d'œuvre, les SIG.
- a décidé de soutenir la version revisitée du projet de plan localisé de quartier "Courtil Parc".
- a approuvé le budget 2017 à l'unanimité. Il présente Frs 4'726'805.- aux charges et Frs 4'728'300.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Frs 1'495.-.
- a réactivé une commission fêtes et ad hoc en vue d'organiser une fête communale, éventuellement en 2018.

Il est annoncé au Conseil municipal:

- que l'autorisation de construire pour la réhabilitation des 14-16 et 18, route du Moulin-Roget (projet dit "du Presbytère") a été délivrée.
- que deux enquêtes publiques sont en cours, l'une concernant la révision partielle du plan directeur cantonal (PDCant30), la seconde concernant la modification du plan d'extraction au lieu-dit "les Meurons".

PV en version intégrale

Après leur approbation, les procès-verbaux en version intégrale sont disponibles sur internet www.avully.ch ou sur simple demande à la Mairie.

Création d'un collecteur primaire au chemin du Martinet

L'intervention au chemin du Martinet pour la mise en place d'un nouveau collecteur primaire des eaux usées et la mise en hors service de la STEP de Gennecy suivent le planning prévu initialement.

Ainsi, l'ensemble des travaux concernant ce projet devrait être terminé début juin.

(Source: SIG)



▼
Chemin du Martinet direction Epeisses

Mais que fait l'administration ?

L'administration, au service de la population ? Certainement. Mais que se cache-t-il derrière le terme "service" ? Quelle activité est déployée pour que la machine fonctionne au quotidien ? Petit rapport chiffré mais non exhaustif.

S'il est communément admis que l'on ne parle jamais des trains qui arrivent à l'heure, on a tendance à oublier cependant que cette ponctualité est le résultat de la mise en place -et d'une constante mise à niveau- de processus, d'énergie, de moyens et de mesures organisationnelles. A l'instar du train qui est donc censé arriver à l'heure, l'administration a le devoir de délivrer les prestations qui lui incombent et à remplir les missions qu'on lui a fixées avec efficacité, célérité et impartialité.

C'est à 3 personnes, représentant 2.65 postes, qu'incombe la tâche de "faire tourner" la machine administrative d'Avully. Une tentative de recensement quantitatif de leur activité durant 2016 a été effectuée. Attention, ces chiffres n'indiquent pas l'entier de ce qui est accompli, et ne disent rien au sujet de la complexité des tâches, forcément inégales et donc difficilement quantifiables en temps.

▪ Séances, rendez-vous	367	▪ Edition de fiches de salaires et indemnités	210
▪ Demandes d'offres pour prestations, travaux et études	117	▪ Création de flyers et supports, rédaction d'articles pour journal et rapport administratif	25
▪ Documents envoyés aux conseillers municipaux	61	▪ Nombre de pages de journal et de rapport administratif	70
▪ Rédaction et envoi de courrier	137	▪ Interventions sur le site internet	120
▪ Envoi invitations nominatives	404	▪ Organisation de manifestations-événements	7
▪ Envoi cartes de voeux	81	▪ Autorisations de manifestation délivrées	15
▪ E-mails reçus (env.)	2'800	▪ Cartes journalière CFF délivrées	608
▪ E-mails à traiter (env.)	1'400	▪ Attestations délivrées	48
▪ Courrier postal reçu (env.)	1'000	▪ Cartes d'identité délivrées	105
▪ Courrier à traiter (env.)	200	▪ Médailles de chien délivrées	151
▪ Publications officielles (avis FAO, pilier public)	17	▪ Billets offerts GSHC délivrés	47
▪ Ecritures comptables manuelles	1'759	▪ Abonnements Unireso jeunes délivrés	73
▪ Factures payées	1'152	▪ Location de salles délivrées	30
▪ Factures émises (y.c. rappels)	228	▪ Soutiens à l'achat de vélos électriques	13
▪ Transactions financières à la réception	877		

Développement du village: un processus pour le moins complexe

Les études concernant le développement du village avancent, certes, mais au rythme genevois, dicté par la multitude d'étapes qui jalonnent ce type de projets. Energie, moyens et patience sont de rigueur !

Etat des lieux

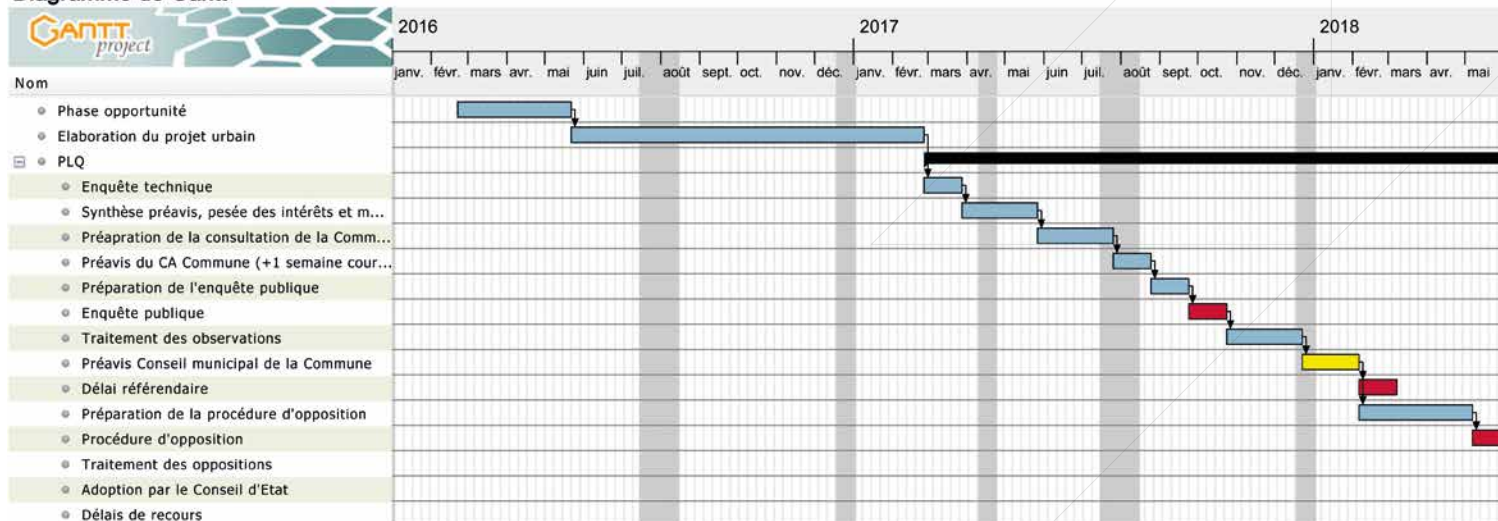
La mise à l'enquête technique des trois Plans localisés de quartier (PLQ) débute ces jours, la deuxième concertation publique est sur le point d'avoir lieu et les retours devraient être connus durant le printemps. Parallèlement, la commune continue à assumer son rôle de coordinateur des trois PLQ, à discuter avec chacune des parties pour garantir la défense des intérêts publics et travaille à la mise en place de la crèche intercommunale avec ses homologues d'Avusy et de Chancy.

Planning de la phase "PLQ"

Une fois les terrains déclassés, une première concertation publique et un passage par la commission de l'urbanisme effectués, le planning mis en place par les services de l'Etat, dans ce cas pour l'un des projets en cours à Avully, est le suivant:

PLQ

Diagramme de Gantt



Historique

Les PLQ actuellement en étude sont déjà la résultante d'un parcours qui a débuté en 2005 dont la commune fut, à chaque étape, l'initiatrice :

- 2005 – 2008 : révision du plan directeur communal
- 2009 – 2013 : élaboration et adoption d'un plan directeur de quartier (PDQ)
- 2012 – 2014 : modification des limites de zone
- 2015 – 2016 : création d'une charte des aménagements publics
- 2016 à ce jour : élaboration du PLQ

Suite et ...

L'adoption des différents PLQ, prévue, dans le meilleur des cas, dans le courant de l'automne 2018, sera ensuite soumise aux délais référendaires et de recours usuels.

Viendra enfin la phase des différentes requêtes en autorisation de construire qui, pour la partie communale du moins, s'inscrira dans un nouveau processus politique, rendu d'autant plus complexe (et lourd) que s'appliqueront les règles relatives à l'obligation d'organiser des concours de mandataires ainsi que celles liées à l'attribution de marchés publics (AIMP).

11 janv. 2017

2019

juin juil. août sept. oct. nov. déc. janv. févr.

...fin

Avec toute la prudence qu'il convient d'adopter sur ce sujet, il est permis d'imaginer que les premiers "coups de pioche" de l'un ou l'autre des secteurs, pourraient être donnés en 2019.



Matinée des aînés samedi 28 janvier 2017

René Riem, Maire

Chères aînées, chers aînés, Mesdames, Messieurs, bonjour.

Votre nombreuse et fidèle présence à ce moment de convivialité témoigne de votre vitalité, de votre résistance aux affres du temps, à toutes les périeuses attaques de ces bestioles, aussi appelées, virus, qui ne nous veulent pas que du bien.

Résister, bien manger, bien boire sont un gage de santé, une santé qui nous est chère. Nous allons du reste mettre en pratique ces précieux conseils immédiatement après ce laïus. Santé !

Très belle année à vous toutes, à vous tous, à vos proches. Que cette nouvelle année vous soit lumineuse, rayonnante, qu'elle vous préserve des aléas de la vie et vous maintienne en bonne forme.

A cet instant, je pense aussi aux plus démunis, aux malades, à celles et ceux qui ont perdu un être cher, je souhaite que 2017 leur apporte un peu de répit et de paix.

Le monde qui nous entoure bouillonne de toutes parts, la terre se réchaufferait-elle ? De tous côtés ce ne sont qu'explosions de violence, malheureusement pas de joie, mais bien destructrices, partout sur cette brave terre, ce ne sont que faits de guerres ignobles, actes terroristes gratuits, révélateurs du mal être de notre société.

Qui plus est, une guerre d'influence s'est emparée d'états désunis, dirigés par des leaders tous plus tyranniques les uns que les autres. Tandis que d'aucuns s' "exit", d'autres prétendent s'unir, alors qu'ils se détestent, se haïssent, pour mieux s'éliminer.

Résistons, ne cédon pas à ces doctrines racistes, nauséuses que nous voyons éclore quotidiennement. Vivons ensemble avec nos différences. Que ces dernières soient un facteur d'union plutôt que de division.

Et rappelons-nous que c'est ce qui a fait de la Suisse ce qu'elle est aujourd'hui, à savoir : "Un pour tous, tous pour un". Il serait bon de repenser à ce principe et de s'en imprégner.





Avully, une Commune pas si commune, à l'ouest de tout, de la Suisse, du Canton, une commune accueillante qui devrait voir sa population prendre un coup de jeune avec les différents projets que nous défendons âprement depuis plusieurs années.

La réhabilitation de l'îlot du Presbytère a obtenu l'autorisation de construire à la fin de l'année dernière. Huit appartements y trouveront place, valorisant ainsi le cœur du village.

Les trois plans localisés de quartier situés à l'entrée du village, côté Eaumorte avancent au rythme genevois, est-il besoin de le préciser. Toujours est-il, qu'en intercommunalité avec Avusy et Chancy, une crèche devrait voir le jour pour le bien-être d'une population rajeunie. Espérons qu'il n'y ait pas trop d'embûches à tous ces projets apportant une bouffée de rajeunissement bienvenue.

Arrivé au terme de cet exposé, j'aimerais saluer la présence de Pascal Dethiollaz, et de mes deux adjointes Violette Scheibler et Annick Maison, ainsi que de Pierre-Alexandre Gandolfo, secrétaire général qui me secondent tous efficacement tout au long de l'année.

Je tiens à remercier tous les acteurs de ce moment festif, merci donc aux Paysannes femmes rurales d'Avully, à l'Amicale des Sapeurs pompiers, aux membres de l'Harmonie, aux pompiers de service, à nos employés communaux et à Joëlle notre incontournable artiste organisatrice, sous vos applaudissements Mesdames, Messieurs.

Avant de passer aux réjouissances, je tiens à féliciter M. et Mme Burnand qui après 50 ans de mariage, fêtent leurs noces d'or aujourd'hui

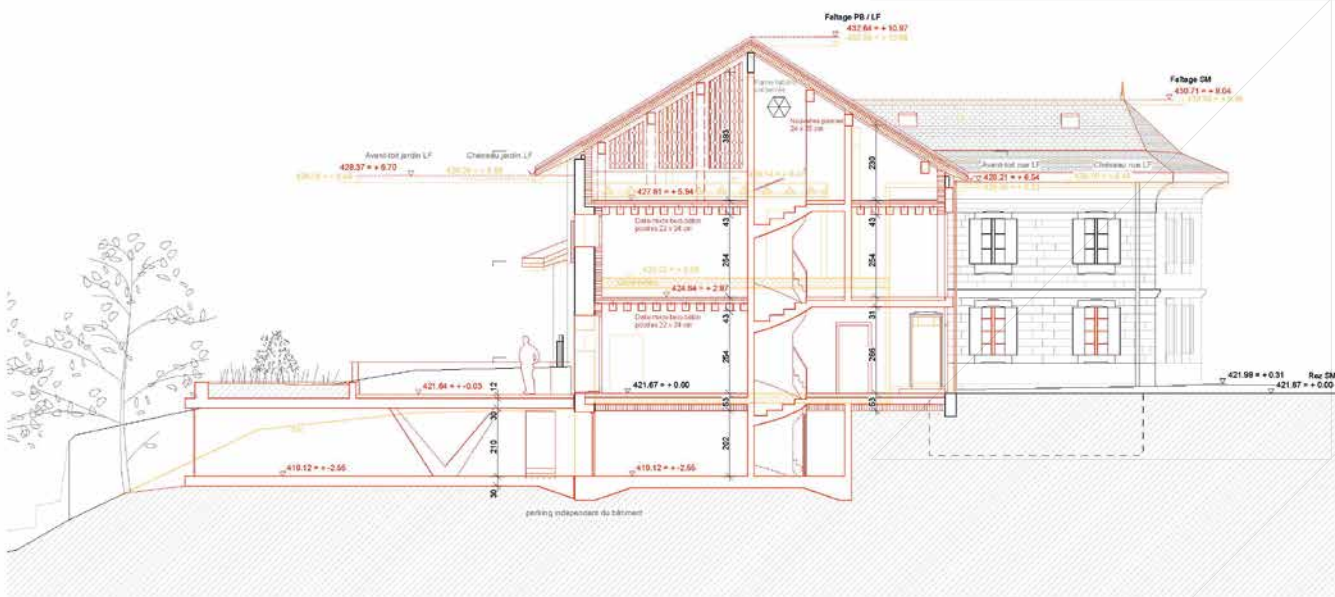
Bonne journée, régaliez-vous. Vive la matinée des aînés. Vive notre commune, pas si commune.

Projet dit "du presbytère": autorisation de construire délivrée

L'autorisation de construire ouvrant la voie à la création de 8 appartements aux 14-16-18 route du Moulin-Roget a été délivrée le 23 novembre dernier.

Ce projet, dont l'acquisition du bâtiment et de la parcelle du presbytère par la commune en 2011 en est la genèse, permettra de revaloriser le centre historique du village tout en offrant de nouvelles possibilités de logements à des familles avulliotés.

L'ouverture de crédits de construction est maintenant la prochaine étape sur laquelle le Conseil municipal est amené à travailler.



Coupe sur le bâtiment de l'ancien presbytère et du futur parking souterrain

La commune se dote d'un véhicule utilitaire

Cela permet, entre autres, l'abandon au recours quotidien des véhicules privés dans le cadre des activités professionnelles.

Cette acquisition complète ainsi le parc de véhicules communaux, qui couvrira dès lors l'ensemble des besoins actuels: le camion communal, le tracteur et le "Goupil" qui permettent la réalisation de l'ensemble des travaux d'entretien et de transport plus ou moins lourd ou volumineux.

Quant au nouvel utilitaire, il assurera les incessants déplacements que nécessite l'entretien des locaux et salles et également ceux qui sont effectués pour l'achat de matériels ou rendus nécessaires dans le cadre des entretiens de machines ou de véhicules, tâches pour la plupart confiées à des prestataires disséminés dans tout le canton.



Choeur Théâtral d'Avully, nouveau spectacle...

Véronique Moret

Quand le Choeur Théâtral d'Avully entre en piste, le monde alentours se métamorphose.

Un hangar agricole se transforme en salle de spectacle, la campagne avulliotte n'est plus que décors, des notes deviennent chansons, les chansons deviennent dialogues, les choristes se muent en acteurs sous la baguette magique du chef.

Le paysage se pare des couleurs de l'arc-en-ciel, jaune festif, rouge flamboyant, vert de l'espoir et violet de la mélancolie, joyeux orange, bleu serein, noir porteur d'élégance et de mystère.

La flûte de pan, enchanteresse, attire le spectateur vers un monde étrange et envoûtant. L'arbre, source de vie, symbole de droiture et d'ancrage, semble pourtant receler un secret surprenant voir même inquiétant.



Répétition du CTA

**Choeur
Théâtral
Avully
mai 2017**

La Chouflette



Textes:
Miguel Fernandez
Mise en scène:
Rebecca Bonvin
Musique:
Michel Tirabosco
Arrangements
& orchestre:
Nicolas Hafner
Direction du chœur:
Daniel Darbellay

5, 6, 9, 12, 13, 16,
19, 20 mai: 20h30
7 et 14 mai: 17h00
Hangar du Martinet,
à Avully.

Informations et
réservations:
www.choeuravully.org
022 756 18 97
Petite restauration une
heure avant le spectacle.

Tout cela, le Choeur Théâtral d'Avully, doux et tendre rêveur à l'âme audacieuse et un peu lunaire, le crée de toutes pièces, du sur mesure.

Bien sûr qu'il croit encore aux contes de fées ! Et s'il renverse les montagnes, c'est grâce à l'énergie, l'enthousiasme, l'engagement inconditionnel et indéfectible de ses formidables membres.

Cette année pourtant, Albert va leur donner un coup de main. Mais quand saura-t-on enfin qui est Albert !

Et bien ce printemps, **du 5 au 20 mai 2017**, au Martinet, au hangar des Frères Charles et Christophe Stalder, à Avully.

Réservations : chez Christian et Véronique Moret au 022 756.18.97 ou sur notre site: choeuravully.org

Une région, un chef d'intervention (CI)

Pascal Dethiollaz, sergent

Qu'est-ce qu'un chef d'intervention (CI) au sein d'une compagnie de sapeurs-pompiers et quel est son rôle?

Il s'agit d'un officier ou sous-officier formé spécialement afin de répondre au concept "Sapeurs-Pompiers XXI". Le CI est le relai entre la CETA (Centrale d'Engagement et de Traitement des Alarmes), soit le 118, et l'intervention. Sa première tâche consiste, suivant le type d'intervention et dans un laps de temps défini, de répondre à une demande d'intervention et cela tous les jours de 19h00 à 06h00 ainsi que les weekends et les jours fériés. Dans un deuxième temps, il est responsable des moyens à engager et de la conduite de l'intervention et ce jusqu'au rétablissement de cette dernière.

Ainsi pour la compagnie d'Avully cela représente une tâche qui était accomplie jusqu'au 31.12.2016 par trois personnes. Ce qui représentait une semaine de garde toutes les trois semaines avec les inconvénients que cela induit, être bloqué sur la commune pendant la période d'astreinte.

Depuis 2015, à l'initiative des commandants des sapeurs-pompiers des communes d'Avully, Avusy et Chancy, des discussions en vue de regrouper les CI des trois communes pour ne faire plus qu'un est sorti de terre: le projet "CI Champagne" est né.

Après plusieurs séances réunissant un groupe de travail, ainsi que les autorités communales des trois communes; ce qui était jusque-là qu'un projet est devenu réalité au 1er janvier 2017.

Dès lors, les CI ont vu leur zone d'intervention s'agrandir pour former la 4^{ème} plus grande partie du territoire genevois soit 15.16 km² pour environ 4'800 habitants. Cette modification significative a induit une nouvelle gestion pour tous, la mise en place d'un comité de décision, composé des Capitaines des trois communes, d'un comité de gestion, composé d'un CI de chaque commune qui ensemble gère toute l'organisation de ce regroupement (planning, matériel, communication ...).

De plus, afin de tenir les délais imposés, d'éviter de bloquer une voiture familiale ainsi que de pouvoir avoir du matériel nécessaire rapidement, un véhicule d'intervention d'occasion a été acquis.



Cette nouvelle façon de procéder à des avantages, les 52 semaines sont actuellement couvertes par 16 personnes, soit plus qu'environ trois semaines par an et par personne et les coûts sont mutualisés.

Lors d'une intervention le CI Champagne de piquet se rend sur place et alarme au besoin la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune concernée. Dès l'arrivée du plus haut gradé ayant été formé en tant que tel, le CI Champagne remet la direction de l'intervention à ce dernier et se rend à nouveau disponible pour les 3 communes s'il devait se produire une autre demande d'intervention ailleurs sur l'ensemble du territoire.

Voilà pourquoi vous pourrez voir arriver en premier lieu un pompier d'Avusy, de Chancy ou d'Avully sur une intervention dans notre commune. Les intervenants eux ne changeront pas, il s'agira toujours des pompiers de notre commune car ceci n'est pas une fusion.

Éliminez les chenilles processionnaires du chêne et du pin !

Ces insectes sont dangereux pour les humains et les animaux.

Mesures à prendre

Les nids abandonnés ou encore occupés doivent être soigneusement brûlés. Cette intervention délicate nécessite une bonne protection avec un équipement adapté et une sécurisation du secteur. Les propriétaires sont tenus d'éliminer tous les nids situés sur leurs parcelles.

Impact

Outre la dépréciation de l'aspect ornemental des arbres, la processionnaire du chêne et du pin pose un réel problème de santé publique dû aux micro-poils urticants que possèdent les chenilles. Le contact direct ou indirect de ces poils peut occasionner chez l'homme et chez les animaux des réactions allergiques graves caractérisées par des problèmes respiratoires et de sévères irritations de la peau.



Echo d'Avully - prochaine parution

Le prochain journal sortira en juin 2017.

Le délai pour envoyer vos articles est fixé au 13 mai 2017.

Impressum

Editeur

Mairie d'Avully

Réalisation

Joëlle Stadelmann, responsable

Candy Factory / Genève

Imprimé sur papier recyclé,
certifié FSC: Satimat Green

Mairie d'Avully

Chemin des Tanquons 40

CH-1237 Avully

T 022 756 92 50

F 022 756 92 59

info@avully.ch

www.avully.ch

Horaires d'ouverture

Lundi: 7h30-12h

Mercredi: 9h-12h et 14h-16h

Jeudi: 15h-18h30